

Publié sur le site internet le 21 novembre 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux le **14 novembre**, le **Conseil Municipal de la Commune d'EYMEUX** (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice BAR, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Présents : **12**

Votants : **15**

Date de la convocation : **07/11/2022**

Etaient présents : AYGLON Elodie, BAR Fabrice, BURAI Laurent, CHAMPAUZAC Alexandra, CHARRASSON Jeanine, DAVID-BERTHAUD Sylvia, EMERY Fabien, GINOT Nicolas, GRILLERE Marion, GUICHARD Barbara, MOLIN Jonathan, VIOSSAT Karine.

Etaient excusés : GERVASON Franck, MONNET Carole, VIGNON Henry.

Monsieur Franck GERVASON a donné pouvoir à Madame Barbara GUICHARD pour voter en son nom.

Madame Carole MONNET a donné pouvoir à Madame Marion GRILLERE pour voter en son nom.

Monsieur Henry VIGNON a donné pouvoir à Madame Karine VIOSSAT pour voter en son nom.

Madame Barbara GUICHARD est nommée secrétaire de séance.

OBJET : 2022-11-02 - ACQUISITION D'UN PANNEAU D'INFORMATION ELECTRONIQUE

Madame Jeanine CHARRASSON, conseillère rappelle que le panneau d'information actuel situé devant PROXI n'est plus en état de fonctionner, aussi, dans le cadre de la communication aux administrés et afin de diffuser plus largement les informations municipales, associatives et administratives, il est proposé l'acquisition d'un panneau d'information lumineux pour le remplacer.

Après étude des différents devis parvenus à la mairie, il est proposé de retenir l'offre de la société ORIGINAL TECH France pour un montant de 21 556.00 € H.T.

A ceci, il convient d'ajouter :

- la location d'un engin de levage à 600 € H.T
- un abonnement internet à 25 € H.T
- un contrat de maintenance préventive et curative au bout de la 3^{ème} année : 10 % du prix de l'équipement.

Ce nouveau matériel sera signalé à l'assurance afin d'être intégré dans le contrat.

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité

- **DECIDE** l'acquisition d'un panneau d'information lumineux qui sera installé au même endroit que l'ancien panneau,
- **DECIDE** de retenir l'offre de ORIGINAL TECH FRANCE domicilié 2 Parc des Plattes Rue des Muriers – 69380 VOURLES pour un montant de 21 556.00 € H.T,
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte après transmission en Préfecture et publication le 21 novembre 2022.

Le Maire,
F. BAR

